



Convention sur la
diversité biologique



**DISCOURS PAR
M. AHMED DJOGHLAF**

**SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DE LA
CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE**

À L' OCCASION DU

**LANCEMENT DU CENTRE DE LA
SCIENCE DE LA BIODIVERSITÉ DU QUÉBEC (CSBQ)**

**15 FÉVRIER 2010
MONTRÉAL, CANADA**

À vérifier au moment de l'allocution



Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique
Programme des Nations Unies pour l'Environnement
413 rue Saint-Jacques, Suite 800, Montréal, QC, H2Y 1N9, Canada
Tél : +1 514 288 2220, Fax : +1 514 288 6588
secretariat@cbd.int www.cbd.int



La vie en harmonie, vers le futur
いのちの共生を、未来へ
COP 10 / MOP 5

Mesdames et Messieurs,

Il y a deux ans, le biologiste de l'Université McGill, Michel Loreau, écrivait dans la Revue *Nature* le commentaire suivant : « il y a une prise de conscience toujours plus grande que la diversité de la vie sur terre, y compris la variété des gènes, des espèces et des écosystèmes représente un héritage naturel irremplaçable et crucial pour le bien-être de l'humanité et pour le développement durable. »

Alors, c'est en guise de reconnaissance que la communauté internationale a créé, il y a presque 20 ans, la Convention sur la Diversité Biologique, un traité international juridiquement contraignant dévolué à la conservation et l'utilisation durable des ressources biologiques. Depuis ce moment-là, le travail des chercheurs de la communauté scientifique s'avère une partie absolument intégrale de tout ce que nous faisons. Sans l'apport de la science, nous n'aurions pas pu mettre en place des lignes directrices pour la mise en œuvre de nos divers programmes de travail. Nous n'aurions pas pu réaliser les deux premières éditions des Perspectives mondiales de la diversité biologique, qui sont des ouvrages de référence qui consistent en des sommaires compréhensifs de l'état de la biodiversité dans le monde et des analyses des différentes mesures prises par la communauté internationale pour s'assurer que la biodiversité est bien conservée et utilisée de façon durable. Nous n'aurions pas réussi non plus à lancer d'autres initiatives telles que la Stratégie Mondiale pour la Conservation des Plantes ou des initiatives similaires reliées à la préservation des pollinisateurs ou à la biodiversité des sols.

Par conséquent, je suis particulièrement content que la communauté des chercheurs ait été renforcée par la création du Centre de la Science de la Biodiversité du Québec. Et je suis particulièrement ravi parce qu'en ce début de l'année internationale pour la biodiversité, la Convention sur la Biodiversité aura besoin encore plus que jamais d'un soutien solide de la communauté des chercheurs. Il y a huit ans, les Parties à la Convention se sont fixées comme objectif de réduire de façon significative la perte de la biodiversité dans le monde d'ici 2010; c'est ce qu'on appelle l'objectif de 2010 pour la diversité biologique. Et au moment où la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique s'apprête à sortir de l'imprimerie, laquelle publication a été possible grâce à une forte implication de la communauté scientifique, force est de constater que nos efforts de sauvegarde de la biodiversité ont été vains. Nous n'avons pas atteint notre objectif, la biodiversité continue de subir des pertes à un taux sans précédent. Nous nous afférons donc à apprendre de nos échecs et de nos succès en élaborant un plan stratégique pour la période après 2010 et des objectifs post-2010 relatifs à la biodiversité. Ces activités seront finalisées lors de la dixième Conférence des Parties à la Convention qui aura lieu en octobre 2010 à Nagoya, au Japon.

Il apparaît assez clair pour tous les acteurs du milieu que ces objectifs doivent être basés sur des fondements scientifiques solides. Le genre d'équipes multidisciplinaires et de recherches de haut niveau qui émergeront de projets de collaboration tels que le CSBQ (Centre de la Science de la Biodiversité du Québec) s'avèrent être exactement ce que nous pourrons utiliser pour nous assurer que nous connaissons avec précision à quelle rapidité la biodiversité est en train de disparaître à tous les niveaux et ce que nous devons faire pour arrêter cette disparition. En effet, je suis convaincu que le CSBQ, de par ses équipes de chercheurs internationaux à la fine pointe de leurs connaissances dans leurs domaines de spécialisations, aura des retombées aussi bien au niveau international qu'au niveau du Québec avec ses 2 800 espèces de plantes vasculaires, ses 6 000 espèces non-vasculaires et ses champignons, ses 650 espèces de vertébrés et ses 31 000

espèces animales invertébrées.

Si nos efforts pour sauvegarder la vie sur Terre s'avèrent finalement fructueux, il y aura plusieurs domaines importants dans lesquels la recherche devra se concentrer. Le premier domaine tournera autour de l'élaboration d'indicateurs de la biodiversité et leur amélioration, afin d'être en mesure d'avoir une idée exacte des endroits sur la planète où la biodiversité disparaît et surtout à quel rythme. Ces connaissances sont essentielles à la préservation de la biodiversité. Bien entendu, être en mesure de suivre les changements qui s'opèrent dans les différentes sphères de la biodiversité signifie qu'une connaissance approfondie de la taxonomie est indispensable. Selon certains estimés, le nombre d'espèces sur la planète s'élève à 100 millions et plus si l'on inclue aussi les micro-organismes, mais seulement un peu moins de deux millions d'espèces ont été classifiées. L'interrelation entre les changements climatiques et la perte de biodiversité sera un autre domaine d'importance pour la recherche scientifique étant donné que les changements climatiques sont considérés comme un des facteurs importants de perte de biodiversité dans un avenir proche; en effet, environ 10% des espèces évaluées jusqu'à présent présentent des risques de plus en plus importants d'extinction pour chaque augmentation de 1°C de la température globale de la surface terrestre. Cette tendance s'avèrera aussi pour chaque augmentation d'au moins 5°C. Enfin, l'estimation des coûts sociaux et économiques de la perte de la biodiversité est aussi une priorité de recherches puisque des données évidentes et des études de cas dans ces domaines permettront de convaincre plus de décideurs qu'il faut faire des efforts de préservation.

Au Secrétariat de la Convention, nous sommes prêts à vous aider dans vos recherches, vos enseignements et vos efforts de sensibilisation du public. Je vous remercie de lancer cette excellente initiative à un moment des plus opportuns et j'espère que l'année internationale pour la biodiversité continuera d'être un élément rassembleur pour la communauté scientifique. Comme l'a dit Hubert Reeves un jour : « la biodiversité c'est notre garantie de survie ».

Je vous remercie de votre attention.